



LE BACCALAURÉAT 2022 – SESSION JUIN

Auteur :
Enora Kaf

À la session du baccalauréat de juin 2022, l'académie de Rennes obtient un taux de réussite global de 94,4 %. Ce taux de réussite est en baisse de 2,3 points par rapport à la session 2021 (96,7 %).

Le taux de réussite au baccalauréat général est de 98,0 % dans l'académie de Rennes. Il diminue de 0,9 point par rapport à la session 2021 mais augmente de 4,1 points par rapport à la session 2019.

Le taux de réussite au baccalauréat technologique s'élève à 94,9 % à la session de juin 2022, soit -2,5 points par rapport à 2021 et +1,6 point par rapport à 2019.

Dans la voie professionnelle, avec 86,6 %, le taux de réussite est en baisse de 4,7 points par rapport à 2021 et de 1,8 points par rapport à 2019.

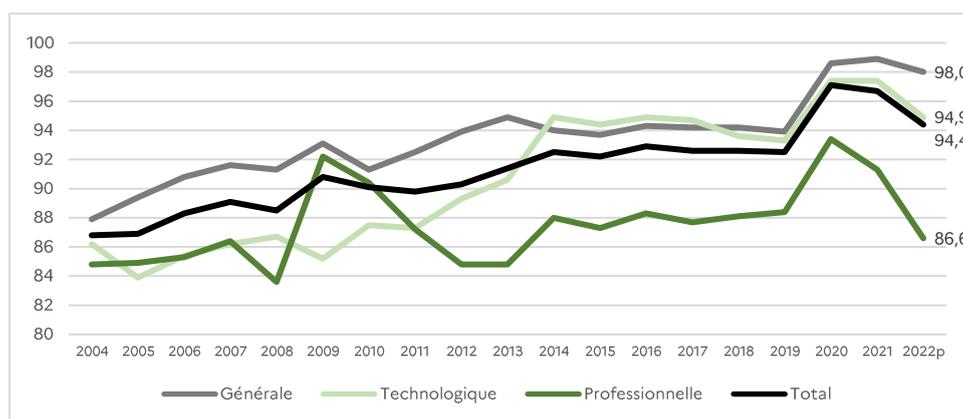
La session du baccalauréat 2022 s'est déroulée normalement contrairement aux sessions 2020 et 2021 qui ont été perturbées par la crise sanitaire.

34 466 candidats de l'académie de Rennes se sont présentés à la session de juin 2022, 32 553 ont été reçus. Le taux de réussite global atteint 94,4 %, contre 91,1 % en France entière. L'académie de Rennes se place à la tête du classement parmi toutes les académies. Elle a les taux de réussite les plus élevés dans les trois voies.

Jusqu'en 2009, le taux de réussite a progressé régulièrement dans la voie générale, puis il a chuté de 1,8 point en 2010 et a finalement augmenté progressivement les années suivantes.

Les taux de réussite des voies technologique et professionnelle sont restés proches jusqu'en 2007. Celui de la voie technologique a augmenté jusqu'à rattraper la voie générale en 2014. Suite à l'instauration d'une épreuve de rattrapage, le taux de la voie professionnelle a connu une hausse très importante en 2009 (+8,6 points) avant de retrouver, en 2012, son niveau de 2008. Entre 2014 et 2019, le taux oscille entre 87,3 % et 88,4 %, restant inférieur à celui des voies générale et technologique (cf. [figure 1](#)).

Figure 1 Évolution du taux de réussite du baccalauréat selon la voie depuis 2004 (%)



p : les données 2022 sont provisoires

Note de lecture : Dans l'académie de Rennes, en juin 2022, le taux de réussite est de 98,0% pour le baccalauréat général, 94,9% pour le baccalauréat technologique et de 86,6% pour le baccalauréat professionnel. Le taux de réussite global est de 94,4%.

Champ : Académie de Rennes, public et privé

UN TAUX DE REUSSITE DE 98,0 % DANS LA VOIE GENERALE, SOIT 0,9 POINT DE MOINS QU'EN 2021

Dans l'académie de Rennes, le taux de réussite au baccalauréat général (98,0 %) est en baisse par rapport à la session 2021 (-0,9 point). Cependant, il est plus élevé que le taux national (96,1 %), soit +1,9 point. Au total, le nombre de bacheliers généraux (18 091) diminue de 634 par rapport à 2021 (cf. [figure 2](#)). En 2022, 55,6 % des bacheliers sont titulaires d'un baccalauréat général.

UN TAUX DE REUSSITE DE 94,9 % DANS LA VOIE TECHNOLOGIQUE, SOIT 2,5 POINTS DE MOINS QU'EN 2021

La réussite au baccalauréat technologique dans l'académie de Rennes est en baisse de 2,5 points en 2022 (94,9 % de réussite en juin 2022 contre 97,4 % en 2021) (cf. figure 2). Le taux de réussite de l'académie est plus élevé que celui du national (90,6 %) de 4,3 points.

À la session de juin 2022, dans l'académie de Rennes, le taux de réussite recule fortement dans les séries STMG, ST2S et STI2D (respectivement -3,1, -2 et -1,9 points par rapport à 2021). La baisse est plus modérée dans les séries STL et STHR (respectivement -0,4 et -1 point). Le taux de réussite est quasi stable en S2TMD et STD2A.

Parmi les 7 236 candidats de la voie technologique (162 de moins qu'en 2021), 6 870 ont obtenu leur diplôme en juin 2022. Ils sont 339 de moins qu'en 2021. Ces diplômés représentent 21,1 % des bacheliers.

UN TAUX DE REUSSITE DE 86,6 % DANS LA VOIE PROFESSIONNELLE, SOIT 4,7 POINTS DE MOINS QU'EN 2021

La session de juin 2022 compte 8 763 candidats au baccalauréat professionnel (cf. figure 2). L'effectif augmente de 66 dans les spécialités de la production et diminue de 48 dans celles des services par rapport à 2021. Le taux de réussite au baccalauréat professionnel atteint 86,6 % contre 91,3 % l'année dernière, soit une baisse de 4,7 points. Elle est un peu moins marquée dans le domaine de la production (-4,3 points contre -5,1 points dans le domaine des services). De plus, les résultats dans la voie professionnelle sont également en baisse par rapport à la session 2019 (88,4 %, soit -1,8 point).

Cependant, le taux de réussite académique est plus élevé (+4,3 points) que le taux de réussite national (82,3 %). 23,3 % des bacheliers ont obtenu un baccalauréat professionnel.

Figure 2 Résultats au baccalauréat, session de juin 2022

Séries	Session de juin 2022		
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Baccalauréat général	18 467	18 091	98,0
STI2D	1 500	1 450	96,7
STL	210	204	97,1
STMG	4 216	3 952	93,7
ST2S	1 035	991	95,7
STD2A	154	153	99,4
S2TMD	21	21	100,0
STHR	100	99	99,0
Baccalauréat technologique	7 236	6 870	94,9
Production	4 318	3 710	85,9
Services	4 445	3 882	87,3
Bac professionnel	8 763	7 592	86,6
Ensemble	34 466	32 553	94,4

Note de lecture : Dans l'académie de Rennes, en juin 2022, dans la voie générale, 18 467 candidats se sont présentés à l'examen et 18 091 ont été admis. Le taux de réussite est de 98,0 %.

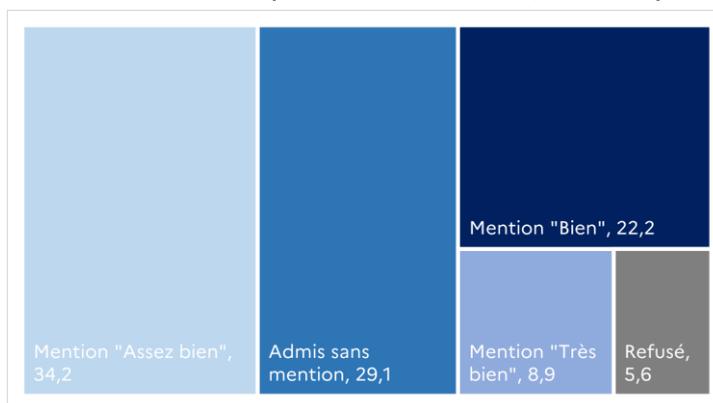
Champ : Académie de Rennes, public et privé

Sources : DEPP, Cyclades

PLUS DE LA MOITIE DES CANDIDATS SONT ADMIS AVEC MENTION

À l'issue de la session de juin 2022, 65,4 % des candidats au baccalauréat obtiennent une mention. Ainsi, 8,9 % d'entre eux obtiennent une mention « Très bien », 22,2 % une mention « Bien » et 34,2 % une mention « Assez bien » (cf. figure 3). Dans la voie générale 74,6 % des candidats obtiennent une mention, et parmi eux, 41,2 % ont une mention « Bien » ou « Très bien ». Dans les voies technologique et professionnelle, respectivement 50 % et 58,5 % des candidats obtiennent une mention, et principalement une mention « Assez bien ».

Figure 3 Résultats des candidats présents au baccalauréat, session de juin 2022 (en %)



Note de lecture : Dans l'académie de Rennes, pour 100 candidats présents à la session de juin 2022, 8,9 obtiennent une mention très bien, 22,2 une mention bien, 34,2 une mention assez bien, 29,1 sont admis sans mention et 5,6 sont refusés.

Champ : Académie de Rennes, public et privé

Sources : DEPP, Cyclades

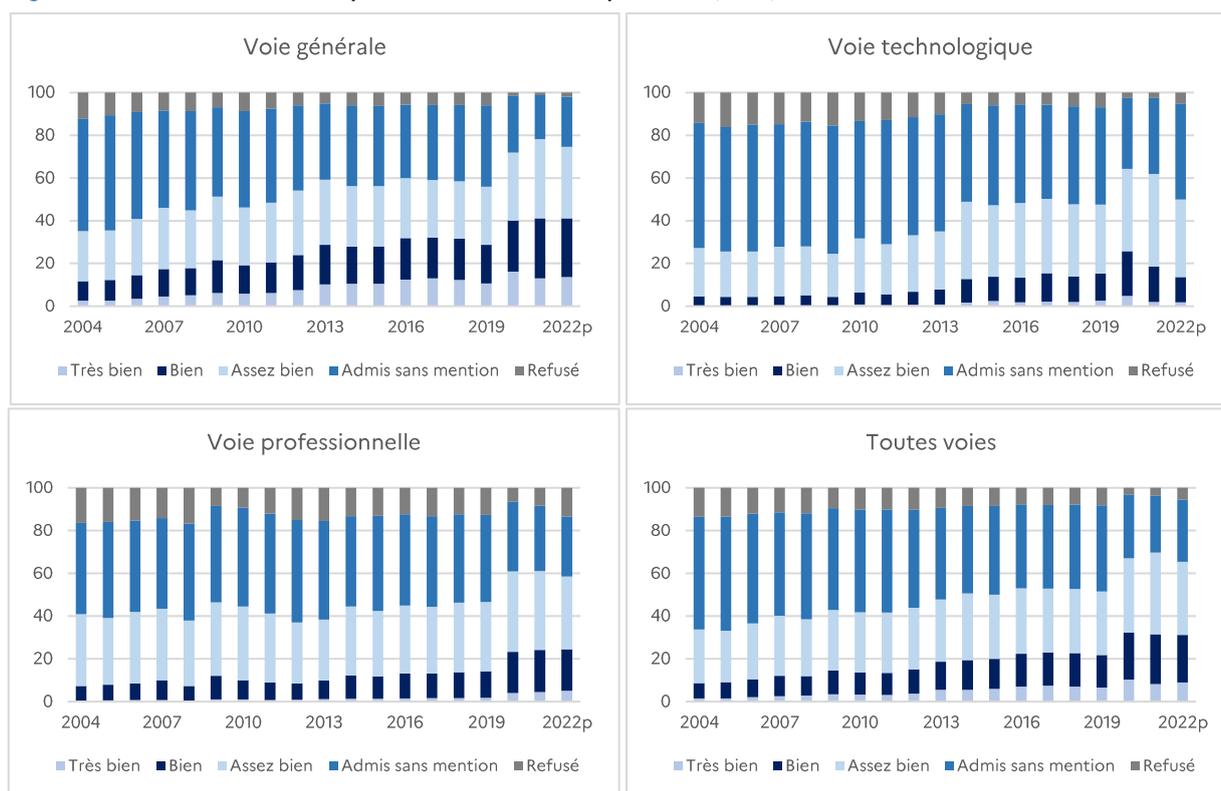
La part des candidats reçus avec mention diminue de 4,4 points par rapport à 2021. La diminution est plus forte dans la voie technologique (-11,9 points) que dans les voies générale (-3,5 points) et professionnelle (-2,6 points). La diminution porte sur les mentions « Bien » (-1 point) et « Assez bien » (-4,2 points), tandis que la part de mentions « Très bien » augmente légèrement (+ 0,7 point).

Dans l'académie de Rennes, à partir de 2005, avec l'augmentation de la réussite dans la voie générale, les candidats de cette voie obtiennent plus de mentions que les autres voies.

Jusqu'en 2013, dans la voie professionnelle, le pourcentage d'admis avec mention varie entre 37 % et 46 % tandis que cette proportion reste un peu supérieure à 30 % dans la voie technologique. Entre 2014 et 2021, dans la voie technologique, le pourcentage d'admis avec mention gagne jusqu'à 29 points (en 2020) et passe devant la voie professionnelle. Le taux de mention a baissé à la session de juin 2022 (-11,8 points pour la voie technologique et -2,6 points pour la voie professionnelle) et l'ordre s'est à nouveau inversé entre ces deux voies.

Les écarts se maintiennent entre les trois voies à partir de la session 2020 (cf. [figure 4](#)).

Figure 4 Résultats des candidats présents selon la voie depuis 2004 (en %)



p : les données 2022 sont provisoires

Note de lecture : Dans l'académie de Rennes, pour 100 candidats présents à la session de juin 2022 du baccalauréat général, 13,6 obtiennent une mention très bien, 27,6 une mention bien, 33,4 une mention assez bien, 23,4 sont admis sans mention et 2 sont refusés.

Champ : Académie de Rennes, public et privé

Sources : DEPP, Cyclades, Océan

LE FINISTERE A LES TAUX DE REUSSITE AU BACCALAUREAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE LES PLUS ÉLEVÉS PARMIS LES 4 DÉPARTEMENTS BRETONS

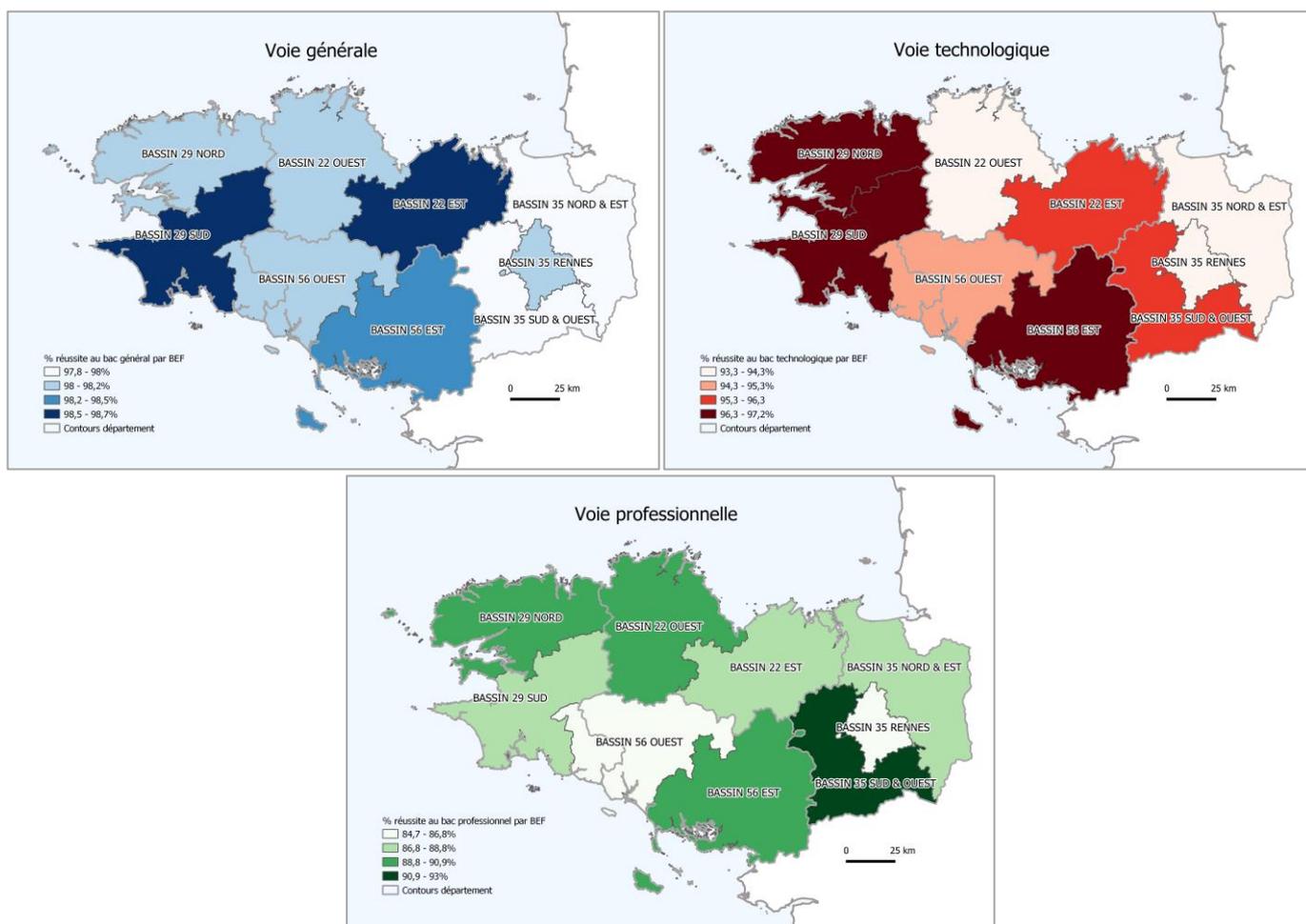
Parmi les quatre départements bretons, le Finistère affiche le meilleur taux de réussite globale au baccalauréat ; il s'élève à 95,1 % contre 95,0 % pour le Morbihan, 94,0 % pour les Côtes-d'Armor et 93,9 % pour l'Ille-et-Vilaine.

Dans la voie générale, le Finistère obtient le taux de réussite le plus élevé (98,1 % ex-aequo avec les Côtes-d'Armor et le Morbihan). On remarque des disparités entre les bassins d'éducation et de formation (BEF). Effectivement, le bassin 29 Sud obtient un taux de réussite plus important que le bassin 29 Nord (cf. [figure 5](#)).

Le Finistère a également le meilleur taux de réussite dans la voie technologique (96,6 %).

Enfin, dans la voie professionnelle, c'est le Morbihan qui arrive à la tête du classement avec un taux de réussite égal à 87,9 %. Cependant, parmi les neuf bassins bretons, c'est le bassin 35 Sud et Ouest appartenant au département de l'Ille-et-Vilaine qui obtient le meilleur taux de réussite avec 93,0 % (cf. [figure 5](#)).

Figure 5 Taux de réussite aux différentes voies du baccalauréat par BEF



Note de lecture : Le taux de réussite dans la voie générale est de 98,6 % dans le bassin 29 Sud et de 97,9% dans le bassin 35 Sud et Ouest.
Champ : Académie de Rennes, public et privé
Sources : DEPP, Cyclades

DEFINITIONS

Taux de réussite : il s'agit du rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présents à la session de juin du baccalauréat.

Premier et second groupes d'épreuves : les épreuves sont organisées en deux groupes. Si le candidat a obtenu une moyenne générale inférieure à 8/20 aux épreuves du premier groupe, il est ajourné. S'il a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe (« oral de rattrapage »). Le candidat au baccalauréat professionnel doit en plus avoir eu au moins 10/20 aux épreuves professionnelles pour être admis à se présenter au second groupe. Il passe alors une épreuve dite de contrôle.

Séries du baccalauréat technologique : STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable ; STL : sciences et technologies de laboratoire ; STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant ; STMG : sciences et technologies du management et de la gestion ; ST2S : sciences et technologies de la santé et du social ; STD2A : sciences et technologies du design et des arts appliqués ; S2TMD : sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse ; STHR : sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration